

ACCOMPAGNEMENT A LA COMMUNICATION DES REPRESENTANTS DES USAGERS AU CVS, France

[Travail et activité : Activités de jour] [Europe : France] [Fiche d'expérience]

Par Christophe Fabre le 19/09/2012

Création du conseil de la vie sociale sur le site du bassin du Puy en 2004 et accompagnement des usagers pour l'expression de leurs droits.



MISE EN PLACE DU CVS DE SITE:

Le bassin du Puy rassemble pour l'Adapei de la Haute-Loire un ESAT (établissement et service d'accompagnement au travail) de 85 places, un foyer de vie et un foyer d'hébergement accompagnant 45 résidents. Les personnes accompagnées par ces établissements sont des personnes en situation de handicap mental de 18 à 65 ans. Lors de la mise en place du conseil de la vie sociale (CVS), une formation 'communication' a été mise en place pour accompagner les usagers des établissements dans la prise de parole en groupe ou en public afin de les mettre à l'aise dans leurs nouvelles fonctions.

Ils ont par la suite été invités à des colloques nationaux et régionaux pour témoigner de la mise en place du CVS et de leur préparation.

Aux côtés des usagers représentant les foyers et chaque atelier de l'ESAT siègent des représentants des salariés des établissements, des représentants des familles et des représentants de l'association, la direction des établissements est également présente lors des trois réunions annuelles du CVS.

Depuis sa création chaque année, les représentants des usagers au CVS suivent une formation afin de renforcer leur rôle et de faire vivre le CVS.

FAVORISER L'EXPRESSION ET ACCOMPAGNER LE DROIT DES USAGERS:

Il n'est pas simple en établissement de pouvoir s'exprimer aisément et de faire valoir sa différence et son identité. Le collectif prend souvent le pas sur l'individu qui se trouve alors sujet de l'institution et non pas acteur de son projet de vie.

Le CVS est un lieu de parole, de propositions, d'informations et de représentation. Ce sont les usagers eux-mêmes qui l'animent.

Mais ce n'est pas une chose facile et simple, il s'agit donc de les accompagner dans cette démarche. Ceci afin que le CVS ne se résume pas à une simple réunion, mais soit un outil pour l'expression des droits des usagers et pour qu'il vive toute l'année.

Il est indispensable que les usagers prennent conscience de la fonction de représentativité, comment ne pas se représenter soit même et être le porte parole d'un groupe? Comment recueillir les demandes, les attentes des autres? Comment leur retransmettre les informations recueillies?...

Les formations communication, cvs, à l'informatique, à la délégation ont permis progressivement d'avancer vers plus d'autonomie et de responsabilité.

Autres outils: boîte à idée, affichage, photos, activités...

FORMATION ET TRANSMISSION:

Créé suite aux élections des différents représentants, le CVS se réunit formellement trois fois par an. C'est un lieu d'information sur la vie et l'actualité des établissements mais également de propositions et de discussions autour des projets et des activités futurs des établissements.

Depuis 8 ans que le CVS existe, il a permis d'améliorer la communication entre les usagers, les familles et les salariés, de faire participer les usagers aux décisions des établissements dans lesquels ils sont accueillis...

C'est l'occasion de proposer des actions et des projets: séjours, activités, investissements, modifications ou améliorations des organisations...

Les formations suivies par les représentants ont permis de prendre en charge les convocations, les comptes rendus et l'animation des réunions. Ce fut également l'occasion de créer une fonction de parrainage et d'accueil des nouveaux usagers sur les établissements par les élus du CVS.

La fonction de représentation a pris progressivement de l'ampleur puisqu'à chaque événement de la vie des établissements les élus du cvs sont associés: départ en retraite, rencontres, accueil de partenaires...

MOYENS ENGAGES POUR LE CVS :

Sur l'ESAT le plan de formation dédié aux usagers chaque année permet de laisser la place à une formation collective en lien avec le CVS et les besoins ressentis et/ou exprimés par les usagers.

L'accompagnement des usagers représentants du CVS tout au long de l'année par des éducateurs permet la continuité de l'action du CVS entre les différentes réunions.

Ils sont intégrés aux différents temps de la vie des établissements: travaux, investissements, évaluations internes et externes...

Les moyens humains, techniques et financiers sont ceux des établissements, des aides spécifiques selon les actions sont demandées au cas par cas.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN:

La connaissance et l'intérêt des usagers pour les établissements qui les accueillent ont été largement améliorés par la mise en place du CVS. La prise en compte de la parole et de l'avis des usagers est maintenant naturelle dans les établissements grâce à cette instance.

A chaque élection des représentants une vraie étape démocratique se crée dans les établissements à cette occasion, pour certain c'est le seul lieu d'expression de leur droit.

La construction d'un tel outil se fait dans le temps et avec une disponibilité des accompagnants pour toujours avoir à l'esprit l'expression des droits des usagers.

Lorsque le président du CVS reçoit un chèque d'un partenaire pour financer une action sur un établissement, qu'il remet un cadeau à un travailleur lors de son départ à la retraite, qu'il représente son établissement dans des réunions départementales, la place des usagers est garantie et leur parole entendue.

Il reste à continuer cette action et à former régulièrement des nouveaux représentants des usagers pour que le plus grand nombre puisse vivre cette expérience et connaître cette place singulière qui jusqu'ici n'était pas considérée comme naturelle pour une personne handicapée.

Concours: Concours HANDIPARTAGE 2012

Langue d'origine : Français

Pour aller plus loin

ASSOCIATION SPORTIVE AURORE

Dynabat La bouteyre
43770 CHADRAC
France



0471031144

christophefabre@adapei43.org

Christophe Fabre

christophefabre@adapei43.org

Handiplanet - 17, rue de l'égalité - 92290 Chatenay Malabry - FRANCE : +33 1 46 29 59 00 - contact@handiplanet-echanges.info
Handiplanet : un programme de la [Fondation des amis de l'Atelier](#).